**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’EXAMEN DU RAPPORT DU MALI POUR LE TROISIEME CYCLE DE L’EPU**

*16 janvier 2018*

**Monsieur le Président,**

La délégation du Burkina Faso souhaite la bienvenue à la délégation du Mali qu’elle remercie pour la présentation de son rapport au titre du 3ème cycle de l’Examen périodique universel (EPU).

En dépit d’un contexte national difficile, marqué par la crise socio-politique que connait le Mali depuis plusieurs années, plusieurs progrès ont été faits, en particulier grâce à l’adoption de politiques nationales en matière de droits humains et de justice transitionnelle qui visent à rétablir la paix et la stabilité. Ma délégation se félicite de la mise en œuvre de l’Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d’Alger et voudrait exhorter toutes les parties prenantes au dit Accord à redoubler d’efforts pour son application rapide et intégrale.

Elle encourage le Mali à intensifier ses efforts afin d’obtenir des résultats plus probants. Aussi, elle lui recommande en particulier :

* d’améliorer sa coopération avec les titulaires de mandats au titre des procédures spéciales ;
* de mettre fin à l’impunité des auteurs de violations des droits humains au nord du Mali, y compris celle des auteurs de violences sexuelles contre les femmes et de protéger les victimes contre la stigmatisation ;
* de veiller à ce que toutes les dispositions discriminatoires à l’égard des femmes contenues dans le Code de la famille et le Code du travail soient abrogées ;
* de finaliser le projet de loi interdisant et sanctionnant les mutilations génitales féminines ;
* finaliser le projet de loi sur la protection des défenseurs des droits de l’homme.

Ma délégation appelle la communauté internationale à réserver une suite favorable au souhait du Mali de bénéficier d’une assistance technique et d’un renforcement de capacités dans les domaines qu’il a identifié.

**Je vous remercie.**